

Réf: Dossier N° 098182

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AYRTON CONSTRUCTION SERVICE »

Siège social Abidjan, Cocody, 7eme TRANCHE, Lot 3384, Ilot
272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AYRTON CONSTRUCTION SERVICE »

Objet :

- VENTE DE MATERIEL MEDICAL
- BATIMENT TOUS CORPS D'ETAT
- TRAVAUX PUBLICS
- URBANISME
- VENTE DE VEHICULES
- FOURNITURE DE BUREAU
- IMPORT - EXPORT
- COMMERCE DE DETAIL
- INTERMEDIAIRE DE COMMERCE
- ACTIVITE DES MARCHANDS DE BIEN IMMOBILIER.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, 7eme TRANCHE, Lot 3384, Ilot 272

Dirigeant(s) : M CISSE ISMAEL SIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02059 du 12/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15793/GTCA/RC/2022 du 12/04/2022

